



GDON du Libournais  
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion  
Email : [animateur@gdon-libournais.fr](mailto:animateur@gdon-libournais.fr)  
Tel : 06 82 43 69 81

## Bulletin Technique 16

Le 27 juillet 2017

*Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le BSV Aquitaine Viticulture 17 du 25 juillet 2017.*

*Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Chatelier Viticulture, CIC, Vitivista, les Ets Touzan, Euralis, Soufflet Vigne et l'ADAR de Coutras-Guitres-Lussac. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort, Géosens et Promété.*

### L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

<b>Phénologie</b>	Début de la véraison sur l'ensemble du vignoble
<b>Tordeuses</b>	Pas de départ de 3 <sup>ème</sup> vol
<b>Flavescence Dorée</b>	Première semaine de suivi des pièges, résultats préliminaires en page 3
<b>Mildiou</b>	Incertitude des prévisions pour le 31 juillet. Stratégie à adapter en fonction de l'état du parcellaire
<b>Oïdium</b>	Fin de la protection en absence de symptôme



## Phénologie au vignoble

### OBSERVATION REALISEE le 24 juillet

La véraison a débuté sur la grande majorité du vignoble et les parcelles les plus précoces atteignaient le stade 25% véraison en ce début de semaine. Les secteurs gelés ont maintenant atteint le stade fermeture de la grappe.



# Synthèse Météorologique

## Synthèse météo du 20 au 26 juillet

La baisse des températures est générale sur la semaine avec des minimales enregistrées entre 10 et 13,7°C et des maximales dépassant rarement les 25°C. Les matinées les plus fraîches ont été enregistrées le vendredi 21 et le dimanche 23 juillet. Les températures moyennes (18,92°C) et maximales ont peu varié et sont en légère diminution depuis lundi. Les précipitations sont essentiellement dues à un épisode orageux survenu dans la nuit du dimanche 23 juillet. Les cumuls enregistrés avoisinent généralement les 7 mm mais atteignent 16 mm sur Lussac. Des ondées passagères, toujours inférieures à 3 mm, sont également recensées le lundi 24 et le mercredi 26 juillet.

Tableau 1 : Données météorologiques : du 20 au 26 juillet 2017

STATIONS- Lieux dits (20 – 26 juillet 2017)	Température Min	Température Max	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
LIBOURNE-Garderosse	13.7	24.4	19.3	9.6
LUSSAC-Pichon	10.8	24.4	18.3	19
MONTAGNE-Goujon	11.6	24.1	18.7	13
NEAC-Lavergne	10.9	26	19.1	11.4
POMEROL-Evangile	12.1	24.9	19.3	8
ST CHRISTOPHE-la Pelleterie	13.7	24.3	19	10.2
ST EMILION-Gare SNCF	11.1	25.9	19.1	9.5
ST EMILION-La Marzelle	11.1	24.7	18.6	5.5
ST EMILION-Gendarmerie	13.3	25.1	18.9	7
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	11.7	24.9	18.9	10.6
VIGNONET-ST PEY-La Vergne	10	26.1	19	10

### Météo prévisionnelle (sources CIVB, Météociel, IFV, Météo Blue, Promété)

**Températures :** un temps nuageux se maintiendra pendant les prochains jours. Les T°C minimales et maximales de la semaine seront enregistrées dimanche 30 juillet (14-29°C). Les T°C varieront entre 15 et 26°C sur les autres journées. Pas de retour à un temps ensoleillé avant le 02 août.

**Précipitations :** un épisode pluvieux est prévu pour la journée du lundi 31 juillet avec une grande incertitude sur les niveaux de précipitations à l'heure actuelle. 2 modèles le jugent peu significatif (de 1 à 3 mm de cumul), d'autres scénarios proposent environ 15 mm de cumul répartis entre dimanche 30 juillet et mardi 02 août.



## Cicadelle de la Flavescence Dorée :

### DECISION DE RENOUELEMENT DE TRAITEMENT DANS LES ZONES CONCERNEES

**Rappel : la décision finale de déclenchement des traitements sera connue mercredi 10 août 2017, les résultats présentés dans le tableau ci-dessous sont donc préliminaires.**

Nom de la zone	Décision de traitement au <u>27 juillet 2017</u>
ART01	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
BILLAUX	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
COND01	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
COND02	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
LAL01	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
LAL02	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
LUS01	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
LUS02	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
LUS03	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
LUS04	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
MONT01	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
MONT03	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
MONT04	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
MONT05	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
NEAC01	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
PUI02	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
PUI03	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
STEM01	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
STEM02	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
STET01	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
STET02	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
STSU02	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
<b>STSU03</b>	<b>DEPASSEMENT DU SEUIL, 2ème traitement obligatoire</b>
STSU04	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
STSU05	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août
Zone_1	Pas de traitement au 27 juillet, résultat définitif le 10 août

Le traitement est pour l'instant uniquement déclenché dans la zone STSU03. La répartition des parcelles dans les différentes zones est rappelée dans le courrier du 21 avril 2017.

### **Cas des parcelles de la zone STSU03 :**

Les parcelles concernées doivent faire l'objet d'un traitement réalisé en plein (sur l'ensemble du feuillage) à l'aide d'un insecticide homologué contre la cicadelle de la flavescence dorée. Ce traitement doit être réalisé dès que possible.

Les vignerons utilisateurs de Pyrèvert (pratique AB), ayant déjà réalisé 2 interventions insecticides larvaires, sont dispensés de ce renouvellement, sauf consigne individuelle émise par le GDON du Libournais.

### **Cas des parcelles des autres zones :**

Pas de traitement pour le moment, décision finale et définitive le 10 août 2017.



## **Observation des ravageurs et auxiliaires**

### **VOLS DE TORDEUSES**

Nous sommes toujours en période d'inter-vol. L'évaluation du niveau des perforations de G2 peut vous permettre d'orienter votre stratégie pour la génération à suivre. Vous pouvez vous reporter à notre bulletin précédent pour connaître la synthèse des pressions observées sur notre réseau.

### **CICADELLE VERTE (CV)**

De nouveaux comptages de larves effectués cette semaine confirment la faible importance de ce ravageur au vignoble, avec une présence moyenne de 4 larves pour 100 feuilles observées et un maximum de 8 larves pour 100 feuilles. Des larves de cicadelles italiennes, non préjudiciables, peuvent être présentes de manière importante sur certaines parcelles (maximum 15 larves / 100 feuilles cette semaine) et entraîner des confusions dans l'évaluation du niveau de pression des cicadelles vertes.



## **Maladies Cryptogamiques**

**DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : le 24 juillet**

Le réseau est constitué de 13 TNT répartis sur l'ensemble des communes du GDON.

### **OBSERVATIONS GENERALES DES MALADIES FONGIQUES**

**Etat général dans le vignoble :** la majorité du vignoble est dans un bon état sanitaire, malgré la présence régulière de taches de mildiou sur feuilles et, plus rare, de petits foyers de rot brun sur grappes. Quelques parcelles en défaut de protection présentent des symptômes de mildiou plus réguliers avec une incidence importante sur la récolte.

L'oïdium et le black rot restent très discrets dans la partie traitée du vignoble cette année.

**Etat général dans les TNT :** en absence de protection, le mildiou continue son développement, majoritairement sur grappes. 12 de nos 13 témoins sont maintenant concernés par la présence de rot brun avec un dégât moyen de 40% (variant de 1 à 60%). L'oïdium fait son apparition sur 2 placettes supplémentaires, avec de très légers symptômes sur feuilles et grappes et continue son développement autour des foyers initialement repérés.

### OIDIUM

<b>La vigne est-elle réceptive ?</b>	La très grande majorité des parcelles a atteint le stade fermeture de la grappe et n'est plus sensible à de nouvelles contaminations.
<b>Importance des contaminations au vignoble</b>	Seuls de rares foyers isolés sont observés sur la partie traitée du vignoble. Sur TNT, 2 des 13 sites présentent des dégâts significatifs.
<b>Evaluation du risque</b>	Les grappes n'étant plus sensibles, le risque est nul pour les parcelles ne présentant pas de symptômes sur grappe au début de leur véraison. De nouvelles contaminations sur feuilles, sans incidence, pourraient avoir lieu cette semaine.
<b>Conclusion</b>	En absence de symptômes, <b>la protection contre l'oïdium peut être levée.</b>

### MILDIU

<b>Des symptômes ont-ils été observés ?</b>	Quelques symptômes sont observés sur feuilles et grappes mais la situation est globalement saine au vignoble. Sur les parcelles non traitées, le mildiou est bien plus présent et les dégâts sur grappes sont importants.
<b>Des incubations sont-elles en cours ?</b>	Les pluies de dimanche à lundi 24 juillet ont pu entraîner de nouvelles contaminations ou repiquages. Ceux-ci seront visibles en début de semaine prochaine.
<b>Des contaminations sont-elles prévues par les modèles dans les jours à suivre</b>	Les modèles prévoient de nouveaux repiquages aujourd'hui jeudi 27 juillet et n'évaluent pour l'instant pas les pluies du 31 juillet comme permettant de nouvelles contaminations. L'incertitude des prévisions météorologiques nécessite toutefois de rester prudent.
<b>Conclusion</b>	<b>Sur les parcelles contaminées, l'épisode pluvieux du 31 juillet doit faire l'objet d'une protection intégrale pour éviter des repiquages pouvant encore toucher les grappes et dégrader le feuillage. Sur les parcelles indemnes, l'évolution des prévisions de pluies peut conditionner la stratégie de protection.</b>

## **BLACK ROT**

Le black rot est très rare au vignoble cette année et les vignes ne sont plus sensibles à de nouvelles contaminations. La thématique black rot n'est plus à prendre en compte dans la stratégie de protection phytosanitaire.

## **CONCLUSION SUR LE RISQUE CRYPTOLOGAMIQUE**

Hormis des situations individuelles particulières, la protection phytosanitaire se focalise sur la problématique mildiou. La sensibilité des grappes à la maladie diminue en cours de véraison et les opérations mécaniques participent à la prophylaxie sur le feuillage.

Le maintien d'une protection phytosanitaire, en plein ou uniquement sur le feuillage, doit désormais s'articuler en fonction du stade phénologique, de l'état sanitaire des parcelles et de la météo prévisionnelle.